

# Convention européenne du paysage

## Prix du paysage du Conseil de l'Europe

### 1<sup>re</sup> Session 2008-2009

Huit projets ont été présentés par les Etats Parties à la Convention européenne du paysage au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. Le 23 septembre 2009, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé :

#### 1. d'attribuer le Prix du paysage du Conseil de l'Europe au :

*Parc de la Deûle, Lille Métropole, France*

#### 2. d'attribuer une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe à la réalisation suivante :

*Parc Cristina Enea, Conseil municipal de San Sebastián, Espagne*

#### 3. de féliciter très chaleureusement les auteurs des projets suivants :

*Le système de marquage des itinéraires touristiques, Club de tourisme tchèque, République tchèque*

*La gestion paysagère de la Zone paysagère nationale de Hämeenkyrö, Ville de Hämeenkyrö, Finlande*

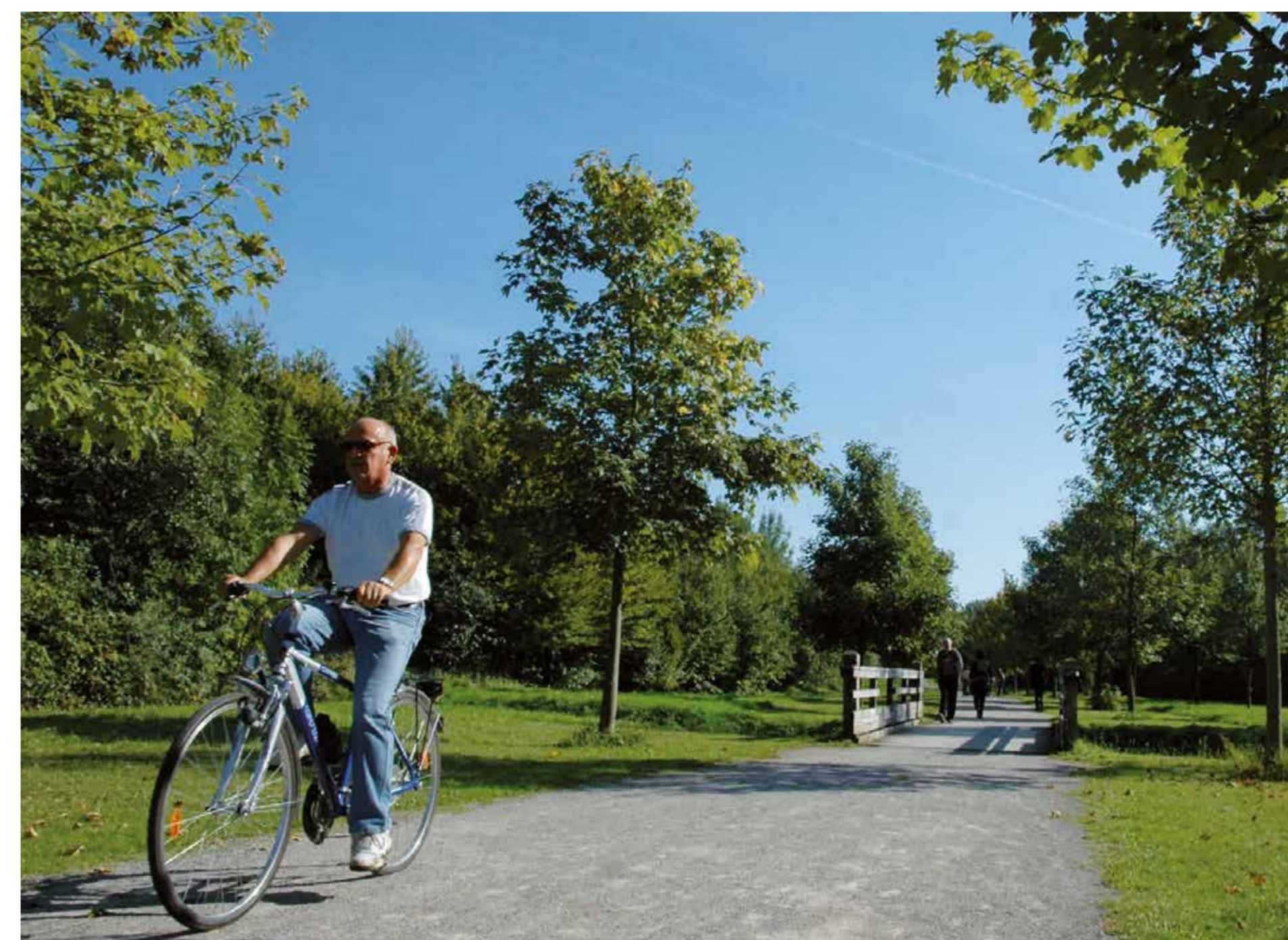
*La mise en œuvre du programme de gestion du complexe de la conservation de la nature et du paysage dans le bassin de Zámoly, Fondation publique pour la conservation de la nature Pro Vértés, Hongrie*

*Le Système des Parcs de Val di Cornia, Val di Cornia, Italie*

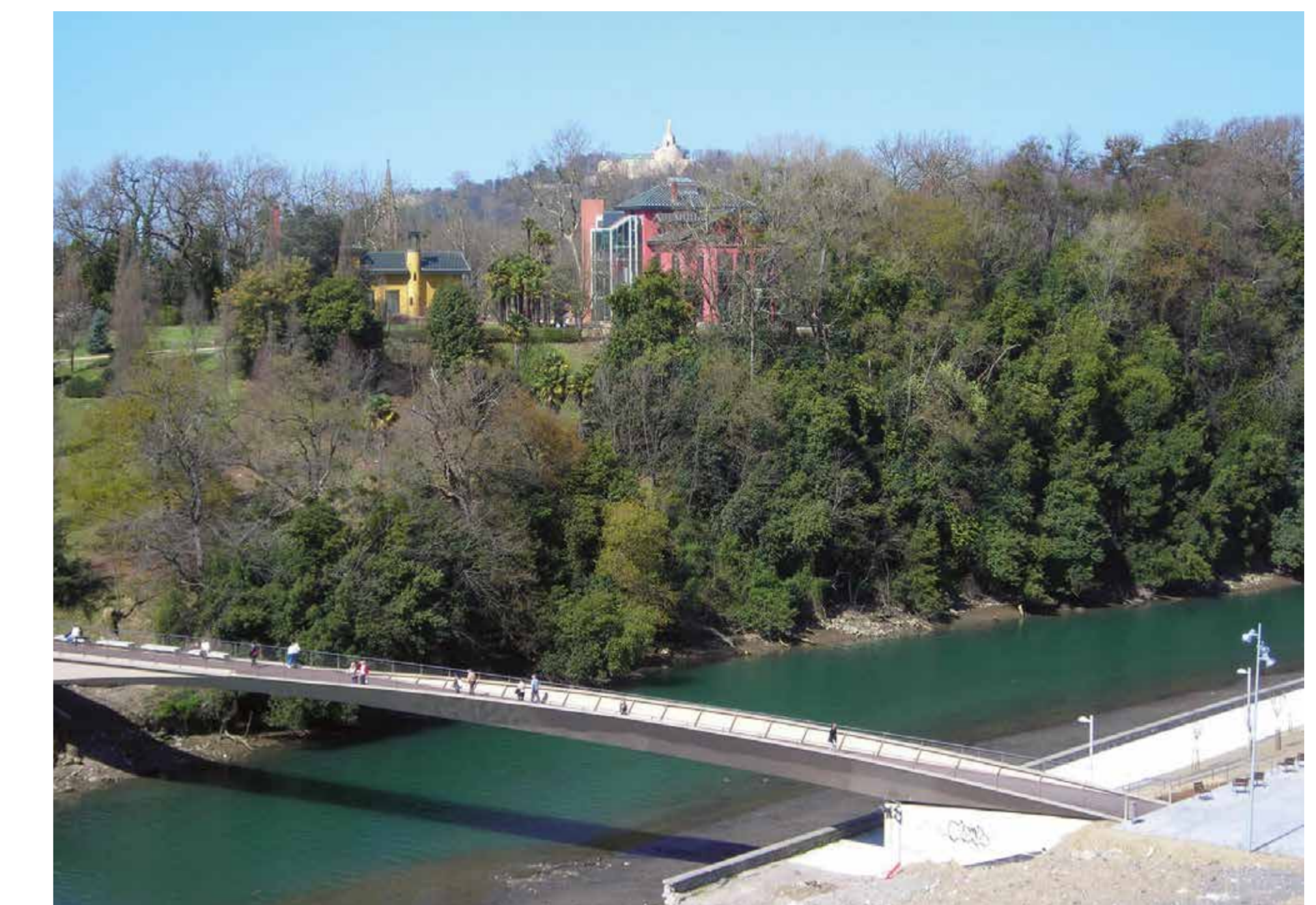
*Le projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, Association pour la conservation de la nature, Turquie*

#### 4. de reconnaître l'exemplarité de la réalisation suivante :

*Le classement régional des types de paysage en Slovénie, Université de Ljubljana, Faculté de biotechnologie, Département d'architecture paysagère, Slovénie*



France



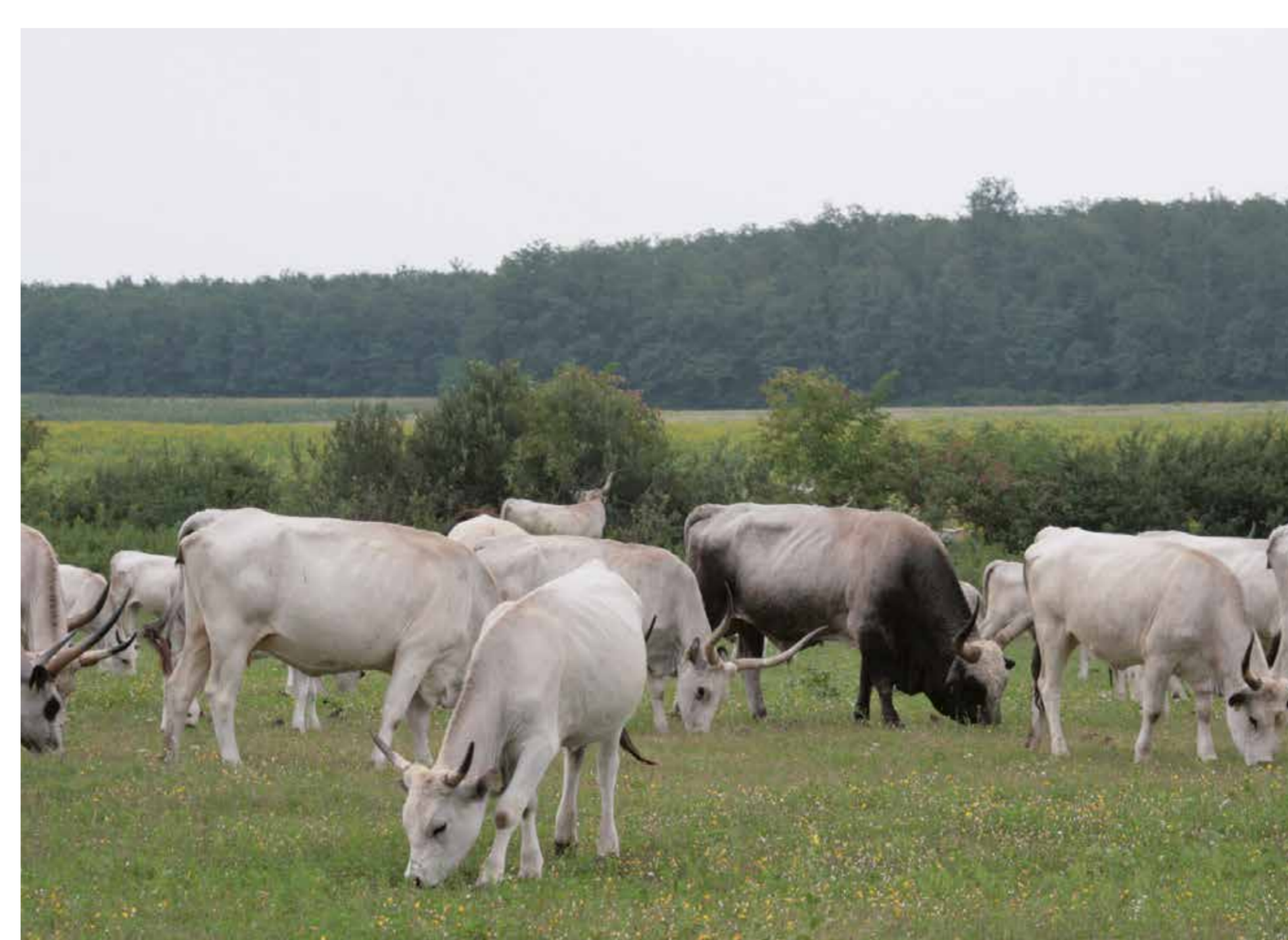
Espagne



République tchèque



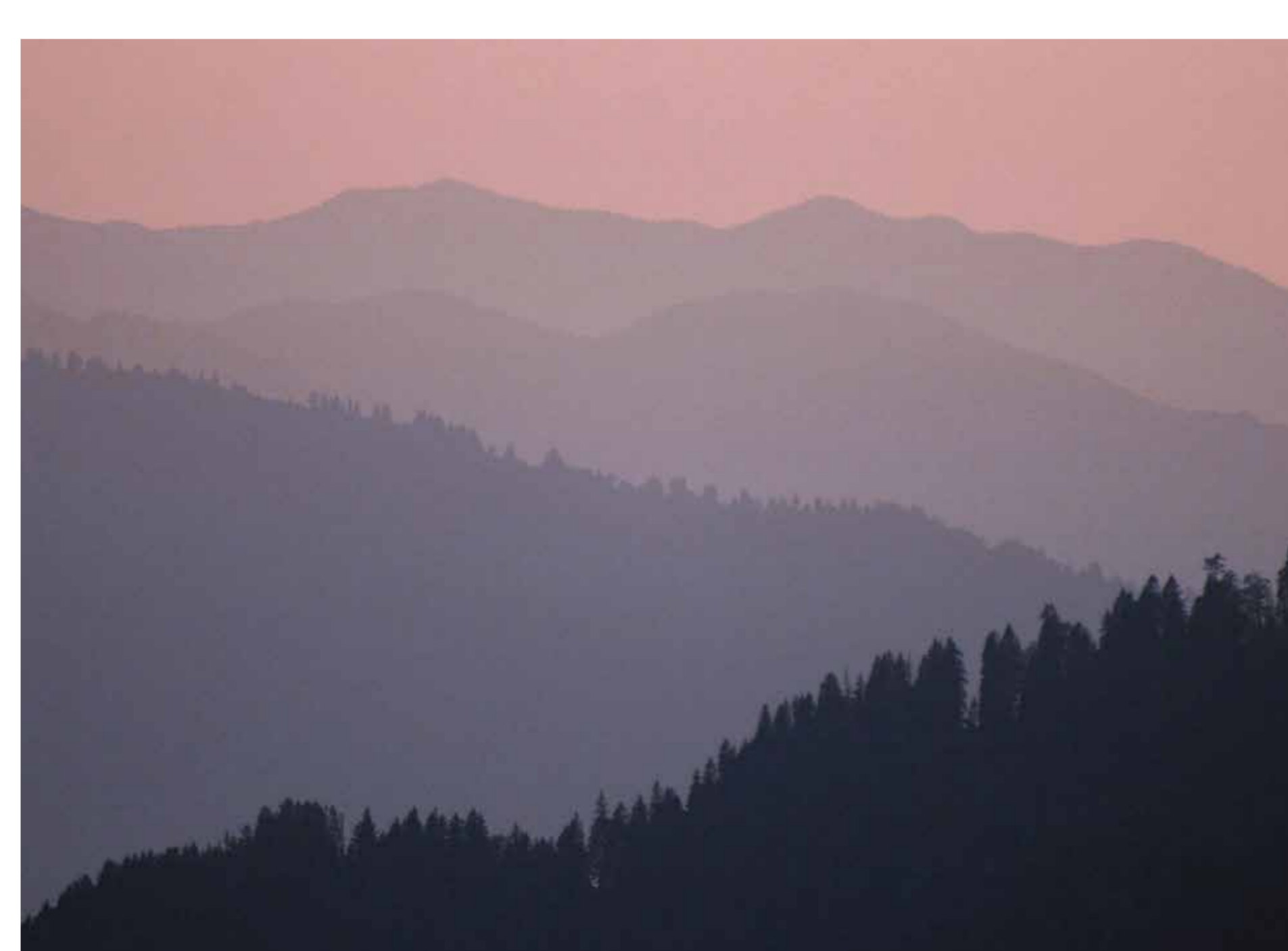
Finlande



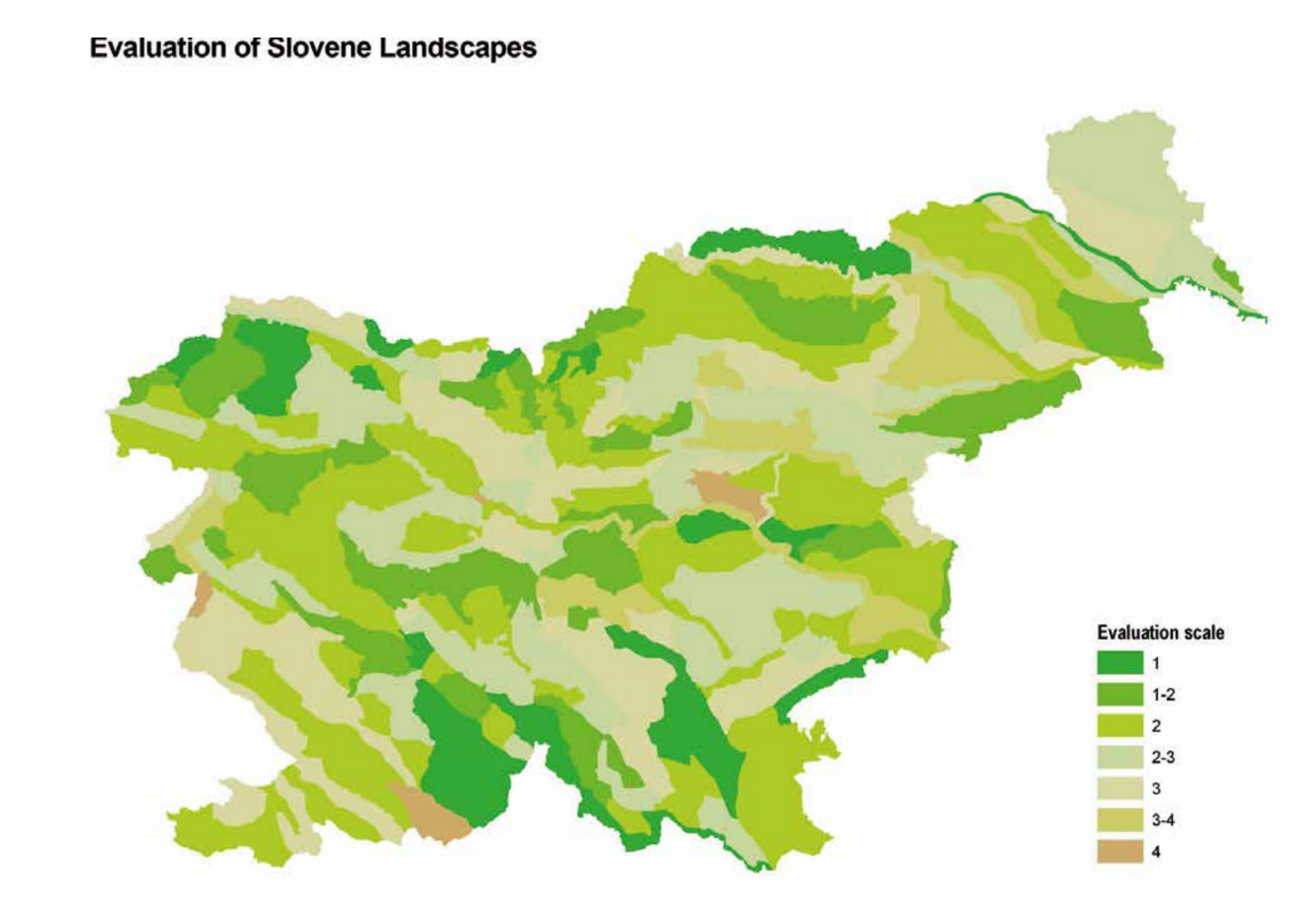
Hongrie



Italie



Turquie



Slovénie